

DS

AVOCATS

FORMATION

DS Avocats Formation

Spécialiste
des formations
juridiques

2024

DS

AVOCATS

FORMATION

DES FORMATIONS DISPENSÉES PAR
LES AVOCATES ET LES AVOCATS DE
DS AVOCATS

Raison d'être de DS Avocats Formations

«Aider à Connaître, Comprendre,
Anticiper, pour du Droit Utile»



DS Avocats Formation a pour ambition de dispenser des formations juridiques à haute valeur ajoutée aux acteurs privés et publics.

Les formateurs sont tous des avocats de DS Avocats et des professeurs d'université, aguerris aux grands enjeux auxquels sont confrontés les acteurs économiques.

Notre ambition : vous aider à mieux gérer les contentieux, négocier avec les arguments pertinents, maîtriser les nouveaux outils juridiques...

En UN mot, prendre les bonnes décisions.

Olivier Fages,

Président de DS Avocats Formations et DS Avocats

Contact

contact@dsavocatsformation.com

Sommaire

p5
Entreprises & Industries

p24
International

p40
Environnement & Energies

p59
Villes & Territoires



Formations

Nous proposons :

- Soit des formations aux dates fixées au présent Catalogue : formations dites **Inter-entreprises** ;
- Soit des formations sur mesure à des dates à convenir : formations dites **Intra-entreprises**

Ces formations sont coordonnées par la Chaire DS Avocats, composée d'universitaires, placée sous l'égide du Comité exécutif de DS Avocats.

Formations Inter-entreprises

Ces formations permettent à des participants de structures différentes de se rencontrer et de croiser leur point de vue. Les formations proposées figurent dans le présent Catalogue à des dates fixées.

Formations Intra-entreprises

Ces formations sont conçues sur mesure avec les entreprises pour répondre parfaitement à leurs besoins internes de formation.

Pour toute information et tout problème technique, contacter :

formation@dsavocats.com

Méthodes mobilisées

Alternance de théorie ou de pratique
Cas pratiques proposés en cours de session
Partages d'expérience

Pré requis

Aucune formation ne présente de pré-requis

Outils d'évaluation de l'atteinte des objectifs

Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction sera transmis dans le cadre de l'amélioration continue.

Numéro de déclaration d'activité : 11 75 6381 675

Qualifications et certifications

- Certification qualité Qualiopi délivrée au titre de la catégorie actions de formations

Objectifs

- Connaître les derniers textes et jurisprudences
- Anticiper la réglementation
- Prendre les décisions éclairées au regard des enjeux juridiques.

Moyens pédagogiques

- Études de cas
 - Analyse de jurisprudence
 - Avec mise à disposition des supports écrits
 - QCM
 - Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Merci de nous contacter.**

Public concerné

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction des ressources humaines
- Direction commerciale
- Direction achats
- Direction sécurité
- Direction import-export
- TPE-PME et multinationale
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

Lieu des formations

Prix – Prise en charge

Lieu des formations

- Les formations inter-entreprises seront dispensées en distanciel.
- Les formations intra peuvent être dispensées au sein des locaux des clients.
- **Modalités** : Les dates de formation sont formalisées pour chaque formation sur le catalogue. Les dates pour les formations sur mesure seront formalisées au cas par cas sur les propositions commerciales ou conventions.

Prix des formations

- **Formations matinée**
9h à 13h (3h45 de formation) – 450 euros HT par participant
- **Formations journée**
9h à 17h (7h de formation) – 1000 euros HT par participant

Modalités de prise en charge

Les formations peuvent être prises en charge par votre OPCO (Organisme Paritaire Collecteur Agréé type FAFIEC, AGEFOS, AFDAS...).

Des formations éligibles à la formation professionnelle

Nos formations sont éligibles à la formation professionnelle et donc déductibles du 1 % formation.

Indicateurs de performance

- 100% des formateurs sont des avocats en exercice
- 100% des formateurs sont à jour de leurs connaissances juridiques conformément à leurs obligations déontologiques contrôlées par les Ordres et le Conseil National des Barreaux
- 100% des formateurs sont membres de la profession réglementée d'avocats (lois du 31 décembre 1990 modifiées)
- Taux de satisfaction en 2023 : 93,77%

Contact référent handicap : carlier@dsavocats.com

Pour s'inscrire

Rendez-vous sur
notre site Internet :

[dsavocatsformation.com/
inscription](https://dsavocatsformation.com/inscription)



Entreprises Industries

**Les lois Sapin II, Devoir de vigilance
Pacte, ASAP... tracent un nouveau cadre
réglementaire pour les entreprises et les
industries réfléchissant les règles
applicables en matière de gouvernance,
fusions-acquisitions, fiscalité, commerce,
assurance, concurrence, droit social...**



Compliance

Comprendre la directive CSRD et les ESRS : les nouveaux enjeux de la RSE/ESG

La Société à Mission : un nouvel enjeu pour les entreprises

RSE et Compliance : sécuriser vos activités

Social

Le contrôle URSSAF

La sous-traitance

Les risques psychosociaux

Harcèlement moral et sexuel

Accidents de travail, maladies professionnelles et faute inexcusable

Data

Contrats informatiques et projets innovants

Protection des données personnelles, sensibilisation au RGPD

Data marketing, contexte spécifique et exigences juridiques

Assurances

Indemnisation du dommage corporel devant les juridictions civiles

Responsabilité civile du transport aérien

Entreprises — Industries
Compliance



Comprendre la directive CSRD et les ESRS : nouveaux enjeux de la RSE/ESG

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques
- Comprendre les enjeux de la RSE

**VENDREDI
21 JUIN 2024**

9H-17H



1 000 €

PROGRAMME

L'intérêt de la RSE

- Point définitions : développement durable (DD), RSE, empreinte environnementale, achats responsables/solidaires, commerce équitable, SNDD...
- Articulation entre les exigences environnementales, économiques et sociales
- Notations extrafinancières, investissements socialement responsables (ISR)
- Portée de la taxonomie verte européenne
- Impacts de la démarche sur les fonctions de l'entreprise : achats, marketing, communication, finance, RH, qualité, R&D, environnement

Intégrer une démarche RSE volontaire dans la gestion d'entreprise

- Référentiels et conventions internationales : OIT, Global Compact, ODD, GRI...
- Reporting RSE obligatoire : loi NRE et article 225 de la loi Grenelle II, déclaration de Performance extrafinancière (DPEF), loi Sapin II et devoir de vigilance
- Normes et labels liés à la RSE : ISO 14001-20400 - 26 000 - 45 001 - 50 001, EMAS, OHSAS, SA 8000
- Meilleures pratiques dans les grands groupes et les PME
- Mise en œuvre d'une démarche RSE : principales étapes, organisation du déploiement et clés de succès

Loi Pacte: se doter d'une raison, devenir entreprise à mission

- Portée du rapport Notat-Sénard
- Démarches pour se doter d'une raison d'être
- Devenir entreprise à mission: étapes
- Pièges à éviter

Déclaration de performance extra-financière (reporting extra financier)

- La Directive CSRD : l'impulsion européenne et l'extension des obligations

.../...

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction des ressources humaines
- Direction commerciale
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...
- Logisticien

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques appliqués à la qualité

formation.dsavocats.com/en5

Entreprises – Industries
Compliance



Comprendre la directive CSRD et les ESRS : nouveaux enjeux de la RSE/ESG

> Suite...

- L'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'informations en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales - la nouvelle situation française.
- Informations à produire, méthodologie et vérification, comment en faire un outil de valorisation de son entreprise ?
- Bâtir une vraie DPEF à partir de son modèle d'affaires
- Préparer la venue de l'OTI (organisme tiers indépendant)
- Communiquer sur sa DPEF

Entreprises – Industries
Compliance



La Société à Mission : un nouvel enjeu pour les entreprises

OBJECTIFS

- Comprendre l'enjeu
- Savoir enclencher la démarche de transformation
- Identifier les jalons pour la mise en place
- Se préparer pour le suivi et le contrôle

PROGRAMME

- Replacer la société à mission dans le contexte actuel
- A l'origine de la société à mission
- Les éléments constitutifs de la société à mission
- Pourquoi créer une société à mission
- La raison d'être et les objectifs
- Le Comité de mission
- Le contrôle de la Société à mission (l'OTI)
- Les sanctions
- Synthèse

JEUDI
01 FÉVRIER 2024

9H-13H



450 €

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction commerciale
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Aucune connaissance pré-requise

Entreprises – Industries Compliance



RSE et Compliance : sécuriser vos activités

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques en matière de RSE et de gestion des risques
- Anticiper les évolutions réglementaires en matière de RSE
- Développer une politique de prévention des risques

**VENDREDI
17 MAI 2024**

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Face à une grande diversité des enjeux RSE et la complexification du droit, quelles sont vos interrogations ?

- Quels impacts pour notre entreprise / groupe ?
- Comment y voir clair face à la diversité des règles applicables ?
- Quels sont les risques majeurs pour notre groupe ?
- Quel niveau de maîtrise avons-nous de nos risques ?
- Les instances dirigeantes et les salariés sont-ils sensibilisés ?
- Comment pouvons-nous anticiper et prévenir les incidents ?
- Comment réagir en situation de crise ?
- Que faire face à la survenance du risque social ?

Maîtriser les obligations des entreprises en matière de RSE et compliance

- Définir la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)
- Définir les enjeux en matière de RSE et Compliance
- Identifier les textes applicables à l'entreprise et à son secteur d'activité en droit de l'environnement, droit social et RSE (éthique des affaires)
- Mettre en place une démarche RSE
- Comprendre l'obligation de transparence (de la déclaration de performance extra-financière au rapport de durabilité) et les indicateurs extra-financiers liés
- Cerner le devoir de vigilance des sociétés-mères et des donneurs d'ordre
- Répondre à l'obligation de lutte contre la corruption

Anticiper la survenance du risque

- La dimension sociale : conditions de travail, égalité professionnelle, harcèlement, santé-sécurité des salariés...
- La dimension environnementale : l'impact environnemental et les risques associés
- La dimension sociétale : de quoi parle-t-on ?

Les outils de gestion du risque

- Définir une politique de prévention des risques
- Les outils de gestion du risque : dialogue social et la négociation d'entreprise, délégations de pouvoirs...
- Évaluer les partenaires extérieurs (filiales, sous-traitants...)

Gérer l'impact sur les salariés

- Moment et modalités d'information des salariés
- Prévenir les risques psychosociaux
- L'impact sur les contrats de travail: transformation d'emploi, modification du contrat de travail ou suppression de poste

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction des ressources humaines
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les enjeux juridiques en matière de responsabilité

formation.dsavocats.com/so1

Entreprises – Industries
Social



Le contrôle URSSAF

OBJECTIFS

- Cerner les différents types de contrôles et leurs caractéristiques
- Développer des réflexes adaptés en avant, pendant et après le contrôle

LUNDI
30 SEPTEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Rendez-vous programmé pour certaines entreprises, épreuve rare et ponctuelle pour d'autres, le contrôle URSSAF est, en toute hypothèse, un évènement important dont l'issue peut être financièrement et socialement très impactant pour l'entreprise.

Une bonne maîtrise de la procédure l'encadrant permet de limiter les risques associés.

Présentation des différents types de contrôles

- Contrôle sur pièces et contrôle sur place
- Contrôle dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé

Les principaux points de vigilance

- Avant le contrôle : quelles informations doivent être prioritairement recherchées
- Pendant la durée du contrôle : quelles précautions prendre dans les rapports avec les inspecteurs ?
- Quelles sont les principales étapes et leur chronologie à compter de la fin des opérations de contrôle ?

Contentieux et transaction

- Quelles sont les possibilités de négociation avec l'URSSAF ?
- En cas de recours contentieux contre une décision de redressement : faut-il payer et modifier ses pratiques ?

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction des ressources humaines
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales en droit du travail

POUR ALLER PLUS LOIN

- [La sous-traitance](#)

Entreprises – Industries
Social



La sous-traitance

OBJECTIFS

- Connaître les risques attachés au recours irrégulier à la sous-traitance
- Maîtriser les règles afin d'assurer la régularité de la prestation de sous-traitance

**VENDREDI
11 OCTOBRE 2024**

9H-13H



450 €

PROGRAMME

La sous-traitance permet à une entreprise de faire réaliser certaines prestations de travail à du personnel qui sera mis à sa disposition.

Sa mise en œuvre est strictement encadrée, et toute violation des dispositions légales et jurisprudentielles peut donner lieu à des sanctions tant civiles que pénales (prêt de main d'œuvre illicite, travail dissimulé, etc).

Ces règles doivent être maîtrisées afin d'assurer la régularité de la prestation confiée.

Conditions de mise en œuvre de la sous-traitance

- Maîtriser les conditions de la « sous-traitance »
- Savoir gérer les salariés mis à la disposition de l'entreprise
- Connaître les risques attachés au recours irrégulier à la sous-traitance

Conditions de licéité de la sous-traitance

- Spécificité ou savoir-faire de l'entreprise utilisatrice et fourniture de moyens et prêt de matériel pour exécuter la prestation
- Réalisation de la mission du sous-traitant par du personnel placé sous la direction exclusive du sous-traitant
- Rémunération forfaitaire
- Vérification de la situation du cocontractant
- Prise en compte des salariés mis à disposition pour les élections professionnelles de l'entreprise d'accueil
- Protection en cas de restructuration économique du prestataire

Les infractions susceptibles d'être caractérisées en cas de sous-traitance irrégulière

- Le prêt de main d'œuvre illicite et le marchandage
- Le travail dissimulé
- Responsabilité civile du donneur d'ordre : solidarité financière

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction des ressources humaines
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales en droit du travail

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Le contrôle URSSAF](#)

Entreprises – Industries
Social



Les risques psychosociaux

OBJECTIFS

- Connaître l'étendue de la notion de risques psychosociaux
- Mesurer leur étendue et prendre les mesures efficaces dans la lutte contre ces risques
- Gérer les situations de crise

VENDREDI
08 NOVEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

La notion de « risques psychosociaux » ne fait pas l'objet d'une définition précise alors que la responsabilité de l'employeur peut être engagée sur leur terrain.

Il s'agit donc d'un domaine de grande incertitude pour l'employeur.

Il est alors primordial de connaître les contours de la notion de risques psychosociaux afin d'en mesurer l'étendue et surtout de mettre en œuvre les moyens efficaces de lutte contre ces risques.

Les contours de la notion de risques psychosociaux

- Quels sont les différents facteurs à l'origine des risques psychosociaux
- Comment opérer le diagnostic des risques psychosociaux au sein de l'entreprise ?

Les responsabilités engagées sur le terrain des risques psychosociaux

- Quels sont aujourd'hui les contours de l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur ?
- Quelles sont les sanctions encourues pour les différents événements survenus au sein de l'entreprise ?

Les moyens de lutte contre les risques psychosociaux

- Quelles mesures l'employeur doit-il prendre afin de prévenir ces risques ?
- Quels autres acteurs interviennent nécessairement dans la prévention des risques psychosociaux ?
- Comment faire face aux situations de crise qui surviennent dans l'entreprise ?

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction des ressources humaines

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales en droit social

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Harcèlement moral et sexuel](#)

Entreprises – Industries
Social



Harcèlement moral et sexuel

OBJECTIFS

- Se prémunir du harcèlement ?
- Détecter une situation de harcèlement
- Réagir quand un cas de harcèlement est détecté
- Se familiariser avec la notion d'agissements sexistes

LUNDI
16 DÉCEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Les notions de harcèlement

- Évolution de la notion
- Définitions juridiques des deux types de harcèlement
- Le phénomène de harcèlement : le mécanisme, les différents types de harcèlement, les facteurs de risques, la notion de processus, ce qui n'est pas du harcèlement

L'obligation de sécurité de résultat à la charge de l'employeur

- Une obligation générale du contrat de travail
- Les applications spécifiques à la santé mentale
- Problématique d'accident du travail

L'aménagement de la gestion de la charge de la preuve

Charges de la preuve - Sanctions

Prévention

- Les acteurs de la prévention : acteurs internes et externes à l'entreprise
- Les actions de prévention

L'interdiction des agissements sexistes

- Les contours de cette notion
- Les obligations de l'employeur

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction des ressources humaines

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales en droit social

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Les risques psychosociaux](#)

Entreprises – Industries
Social



Accidents de travail, maladies professionnelles et faute inexcusable

OBJECTIFS

- Maîtriser les notions d'accident de travail et de maladie professionnelle
- Identifier les conséquences de la reconnaissance d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle et les voies de recours contre cette reconnaissance
- Appréhender le régime de la faute inexcusable

**VENDREDI
22 NOVEMBRE 2024**

9H-13H



450 €

PROGRAMME

L'accident de travail comme la maladie professionnelle ont une double incidence pour l'entreprise : ils impactent la relation de travail et génèrent un surcoût que la reconnaissance d'une faute inexcusable peut aggraver.

Maîtriser le champ d'application de ces notions permet de déceler les cas de reconnaissance pouvant être contestés.

Accidents de travail et maladies professionnelles

- Présentation du contour des notions
- Présentation des cas de présomption de caractère professionnel
- De la déclaration à la reconnaissance du caractère professionnel : principales étapes de la procédure

La contestation du caractère professionnel

- Quels sont les principaux enjeux de la reconnaissance du caractère professionnel d'un accident ou d'une maladie ?
- Présentation des délais et de la procédure de contestation
- Comment instruire un dossier de contestation ?

La faute inexcusable

- Contours de la notion de faute inexcusable et principaux enjeux
- La procédure de demande de reconnaissance d'une faute inexcusable : de la conciliation au jugement
- Typologie des cas de faute inexcusable

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction des ressources humaines

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales en droit social

Entreprises – Industries
Data



Contrats informatiques et projets innovants

OBJECTIFS

- Avoir une culture générale sur les innovations technologiques et leurs conséquences sur le plan juridique
- Avoir recours à des services informatiques
- Assister des clients ayant habituellement recours à ce type de service
- Construire un contrat suivant les différentes étapes d'un projet informatique et identifier les clauses sensibles

**VENDREDI
29 MARS 2024**

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Innovations et avancées technologiques

- Le Big Data
- L'Intelligence artificielle
- Les objets connectés
- La blockchain
- Les Smart contracts

Les enjeux et impacts des innovations sur le plan juridique

- Réglementation en vigueur
- Innovations et respect du RGPD
- Accountability
- Gestion contractuelle du RGPD

Les contrats IT

- Nomenclature des contrats
- Les grandes phases de construction d'un projet informatique
- Les clauses sensibles des contrats informatiques
- Les particularités des contrats en méthode Agile
- La gestion de la fin de projet

PUBLIC VISÉ

- Toute entreprise menant des projets de transformation digitale
- Délégué à la protection des données personnelles
- Direction générale
- Direction juridique
- Direction commerciale
- Direction Achat
- Direction des Systèmes d'information

Entreprises – Industries
Data



Protection des données personnelles, sensibilisation au RGPD

OBJECTIFS

- Déterminer les obligations juridiques, techniques et organisationnelles d'une entité concernée par le RGPD
- Acquérir une capacité de programmation des opérations nécessaires pour satisfaire à ces obligations

**VENDREDI
14 JUIN 2024**

9H-17H



1000 €

PROGRAMME

Concepts clefs et grands principes

- Origine et champ d'application du RGPD
- Concepts clés et grands principes de la data protection dans le RGPD
- Focus sur le consentement
- Spécificités eprivacy

Mise en œuvre opérationnelle

- Cartographie des données et traitements
- Privacy by design
- Sécurité des données personnelles
- Violations de données personnelles
- Analyse d'impact
- Gouvernance de la conformité
- Démarche projet

Mise en œuvre juridique

- Délégué à la Protection des Données
- Registre des traitements
- Droits des personnes concernées
- Gestion contractuelle
- Encadrement des transferts internationaux
- Sanctions

PUBLIC VISÉ

- Toute entreprise traitant des données personnelles et tombant dans le champ d'application du RGPD
- Délégué à la protection des données personnelles
- Directeur conformité
- Direction générale
- Direction juridique
- Direction commerciale et/ou marketing
- Direction achat
- Direction conformité
- Direction des Systèmes d'information

Entreprises – Industries
Data



Data marketing, contexte spécifique et exigences juridiques

OBJECTIFS

- Avoir une culture générale sur les innovations technologiques, la publicité digitale et leurs conséquences sur le plan juridique
- Caractériser les spécificités du traitement des données personnelles
- Acquérir une capacité de programmation des opérations nécessaires pour satisfaire aux différentes obligations juridiques

LUNDI
04 MARS 2024

9H-17H



1 000 €

PROGRAMME

Contexte marché

Economie numérique
Marketing digital

Rappel des concepts pertinents du RGPD

- Présentation des qualifications juridiques (critères – aides à la qualification, exemples de qualifications)
- Profilage
- Privacy by design
- Security by default
- Pseudonymisation et anonymisation
- Flux transfrontaliers de données
- Procédure de gestion des demandes
- Base légale

Exploitation des fichiers marketing

- Emailing
- Revente/location

Focus sur la notion de consentement

Contexte légal spécifique : eprivacy

- Données de communication électronique
- Cookies et traceurs

Illustrations jurisprudentielles

PUBLIC VISÉ

- Toute entreprise traitant des données personnelles et tombant dans le champ d'application du RGPD et de la Directive e-privacy
- Délégué à la protection des données personnelles
- Directeur conformité
- Direction générale
- Direction juridique
- Direction commerciale et/ou marketing
- Direction conformité
- Direction des Systèmes d'Information

Entreprises — Industries
Assurances



Indemnisation du dommage corporel devant les juridictions civiles

OBJECTIFS

- Comprendre les modalités d'évaluation et de calcul des indemnités versées à la victime en indemnisation d'un dommage corporel ;
- Être capable de suivre et gérer l'indemnisation d'une victime, de l'analyse du rapport d'expertise médicale jusqu'à la rédaction du protocole d'accord ;
- Comprendre et maîtriser le recours des tiers payeurs.

**VENDREDI
20 SEPTEMBRE 2024**

9H-17H



1 000 €

INTRODUCTION

L'indemnisation du dommage corporel est une matière très technique, d'une grande complexité, à la croisée des chemins entre la médecine, le droit et même les mathématiques pour le calcul des frais futurs et les capitalisation de rentes.

Le montant des indemnités est de plus en plus élevé, avec notamment une multiplication des postes de préjudices indemnifiables, et une prise en compte croissante des répercussions psychologiques des accidents.

Il est donc impératif pour les gestionnaires de sinistre ayant à traiter de ces réclamations, de faire le point sur l'état du droit et de maîtriser, concrètement, le processus d'indemnisation d'une victime de bout en bout, ainsi que l'articulation avec les réclamations faites par les tiers payeurs (employeurs, Caisse de sécurité sociale, etc.)

PROGRAMME

Victimes directes

- Nomenclatures Dintilhac et chefs de préjudices
- Les référentiels applicables
- Cas pratiques

Victimes indirectes

- Le cadre classique d'indemnisation : préjudice moral, préjudice économique
- Le deuil pathologique
- Cas pratique

Les recours des tiers payeurs

- Mécanisme de subrogation et imputation poste par poste
- Les notifications et sanctions

PUBLIC VISÉ

- Direction juridique
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur la responsabilité civile

Entreprises – Industries
Assurances



Responsabilité civile du transport aérien

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique
- Mettre les auditeurs en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques

**VENDREDI
05 JUILLET 2024**

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Aviation commerciale

- Conventions internationales applicables et droit interne
- Responsabilité à l'égard des passagers
- Responsabilité et transport de fret

Aviation générale

- Définition/Champs d'application et Régime de responsabilité applicable
- Question des recours contre tiers responsables

PUBLIC VISÉ

- Direction juridique
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur la responsabilité civile



International

**Présent sur 4 continents avec 26 bureaux
et près de 400 professionnels du droit,
DS Avocats accompagne ses clients
à l'international et connaît
parfaitement les enjeux auxquels
ils sont confrontés.**



Douanes

Conformité Contrôle Export

Prix de transfert et valeur en douane

Législation fiscale de l'alcool

Conformité REACH des produits importés

L'arbitrage

Actualités du recours à l'arbitrage et choix des places d'arbitrage

IFIs

Conformité & Intégrité – Les relations avec les institutions financières multilatérales
(Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement)

Investir et vendre à l'international

PPP et Infrastructures dans l'espace OHADA

Italie/ Espagne/Allemagne : investir à l'international et gérer sa structure à l'étranger

Chine : accès au marché chinois

Chine : droit du travail en Chine

Sénégal : investir dans l'espace OHADA

Vendre et organiser un réseau de vente à l'international

Des formations "Investir à l'international et gérer sa structure à l'étranger" peuvent être organisées en intra pour tous les pays de présence DS (Argentine, Chili, Chine, Pérou, Canada, Sénégal et pays OHADA, Maroc, Singapour, Vietnam). [Nous contacter](#).

International
Douanes



Conformité contrôle export

OBJECTIFS

- Acquérir une compréhension de base des règles de conformité à l'exportation
- Identifier les exigences globales en matière de programmes internes de conformité en matière de contrôle export
- Acquérir les connaissances nécessaires pour être prêt à identifier les signaux d'alarme potentiels (« red flags »)

VENDREDI
22 MARS 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Les sanctions économiques et le contrôle des exportations sont devenus l'une des préoccupations les plus pressantes des entreprises et des institutions financières.

La législation européenne (et internationale) en matière de biens à double usage ainsi que le taux croissant d'adoption de régimes de sanctions ont contraint les entreprises à adopter des procédures de conformité indépendamment de leurs activités commerciales. Les changements continus du cadre législatif nécessitent une surveillance constante pour assurer une mise à jour rapide et efficace des mesures de contrôle interne.

L'objet de cette formation vise à sensibiliser les entreprises aux risques de non-conformité aux différents systèmes de contrôle export auxquels ils sont soumis.

Introduction

- Problématique générale de l'exportation de biens de technologies à double usage
- Impact spécifique du futur règlement de base européen dont l'entrée en vigueur est prévue à l'automne 2021

Présentation des enjeux et des risques de conformité avec les règles en matière de contrôle export

- Enjeux
- Risques

Présentation des règles et exigences en matière de contrôle export Risques et sanctions

- Présentation générale des règles internationales et européennes applicables aux biens à double usage
- Examen des flux et analyse des risques
- Identification (classement) des biens à double usage
- Transaction screening et obtention de licences
- Les règles d'or d'un programme interne de conformité efficace

PUBLIC VISÉ

- Direction juridique
- Direction commerciale
- Direction achats
- Direction import-export

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Maîtrise des fondamentaux du commerce international

International
Douanes



Prix de transfert et valeur en douane

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les enjeux douaniers du prix de transfert
- Sécuriser la valeur en douane dans le cadre des opérations avec des parties liées
- Apprendre à anticiper et limiter les risques de contentieux douanier

VENDREDI
04 NOVEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Plus de 60 % des échanges commerciaux internationaux relèvent de transactions intra groupes et s'accompagnent donc de prix de transfert.

Si l'impact fiscal de ces derniers est identifié depuis longtemps comme un sujet majeur de la fiscalité directe internationale, leur impact douanier l'est beaucoup moins bien. Les évolutions des règles internationales (OCDE, OMC, OMD) et des règles européennes renforcent la nécessité pour les entreprises d'en maîtriser les contours pour mieux en limiter les risques.

Cette formation a pour objet de permettre aux protagonistes des entreprises impliqués dans les échanges à l'international de mieux maîtriser l'utilisation de leur prix de transfert aux fins d'évaluation en douane.

Introduction

- Article VII du GATT
- Principes de l'OCDE en matière de prix de transfert

Valeur transactionnelle et prix de transfert

- Acceptabilité
- Influence des accords préalables de prix de transfert
- Gestion douanière des ajustements de prix de transfert
- Les avis sur la valeur en douane

Méthodes alternatives d'évaluation et anticipation des contrôles

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction import-export
- Direction fiscale
- Juristes, fiscalistes, opérationnels

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances basiques et générales sur les enjeux réglementaires et juridiques appliqués à la valeur en douane

International
Douanes



Législation fiscale de l'alcool

OBJECTIFS

- Acquérir une compréhension de base des obligations fiscales
- Identifier les enjeux et les signaux d'alarme potentiels (« red flags »)
- Comprendre la procédure en cas de contrôle de l'administration

**LUNDI
25 MARS 2024**

9H-13H



450 €

PROGRAMME

L'alcool est taxable lorsqu'il est consommé en tant qu'alcool de bouche, en revanche il peut être exonéré lorsqu'il est consommé autrement notamment par les industriels pour la fabrication de médicaments, de produits d'entretien, de produits cosmétiques ou encore pour des préparations alimentaires.

Cette législation fiscale communautaire est souvent mal connue des entreprises, les textes légaux difficiles d'accès et la jurisprudence rare.

L'objet de cette formation vise à sensibiliser les entreprises aux enjeux et obligations fiscales inhérentes à la fabrication et à l'utilisation de l'alcool à des fins industrielles.

Introduction

- Législation fiscale communautaire
- Présentation des enjeux

Régime de taxation et régime d'exonération

- Usages taxables versus usages exonérés
- Statuts fiscaux

Présentation des principales obligations fiscales

- Tenue d'une comptabilité matières
- Autres obligations déclaratives : e-DRM mensuelles, DAI (déclaration annuelle inventaire)
- Suivi fiscal des flux de produits

Gestion d'un contrôle par l'administration des douanes

- Procédure applicable
- Sanctions
- Bonnes pratiques

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction achats
- Direction import-export
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des notions de base en droit fiscal

Entreprises – Industries
Compliance



Conformité Reach des produits importés

OBJECTIFS

- Identification des exigences globales d'accès au marché européen et de conformité REACH et CLP des produits chimiques
- Acquérir une maîtrise opérationnelle des risques et une capacité d'anticipation des situations de non-conformité

**VENDREDI
29 NOVEMBRE 2024**

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Les processus de formalités REACH en Europe sont très centralisés autour de l'ECHA, agence rattachée à la Commission européenne.

Même quand elles préfèrent confier à un prestataire (comme DS) leurs formalités d'enregistrement et de gestion des relations avec les entités qui gèrent les consortia, les entreprises ont besoin de maîtriser les enjeux de la conformité REACH.

C'est l'objet de cette formation. Les entreprises concernées sont bien sûr celles qui relèvent de près ou de loin du secteur de la chimie, importateurs ou metteurs en marché de produits chimiques dans l'UE.

Présentation des enjeux et des risques de l'enregistrement REACH

- Enjeux
- Coûts
- Risques

Présentation des processus de l'enregistrement REACH

- Examen des seuils de volumes annuels de mise en marché
- Enquêtes auprès de l'ECHA
- Identification du consortium d'enregistrement
- Préparation du dossier technique d'enregistrement destiné à l'ECHA

PUBLIC VISÉ

- Direction juridique
- Direction achats
- Direction import-export

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques appliqués à l'accès au marché européen des produits réglementés

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Exigences de marquage et étiquetage à l'importation des produits réglementés](#)

International Arbitrage



Actualités du recours à l'arbitrage et choix des places d'arbitrage

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques en arbitrage international et comprendre les enjeux liés à la rédaction de la clause d'arbitrage
- Connaître l'actualité juridique concernant les clauses d'arbitrage pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques
- Répondre aux questions pratiques des auditeurs
- La montée en puissance de l'Asie comme place d'arbitrage impacte le choix et les modalités du recours à l'arbitrage

PROGRAMME

Dans la plupart des cas, le recours à l'arbitrage repose sur une clause contractuelle prévoyant ce mode de résolution des litiges.

Une bonne rédaction de la clause d'arbitrage est fondamentale pour garantir sa validité et son efficacité, ainsi que pour s'assurer qu'elle réponde aux attentes des utilisateurs.

Aspects généraux

- L'arbitrage international, caractéristiques et avantages
- Contrats concernés – Arbitrabilité des litiges et cas particuliers

La rédaction de la clause d'arbitrage

- Cadre juridique
- Principes
- Éléments à considérer
- Contentieux relatif à la clause d'arbitrage. Jurisprudence.

**VENDREDI
24 MAI 2024**

9H-13H



450 €

PUBLIC VISÉ

- Direction juridique
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques appliqués à l'arbitrage international

International
IFIs



Conformité et Intégrité — les relations avec les institutions financières multilatérales (Banque Mondiale, Banque africaine de développement)

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Approfondir ses connaissances en matière de pratique des institutions
- Appréhender les capacités des auditeurs à entrer en contact avec les institutions

**VENDREDI
18 OCTOBRE 2024**

9H-13H



450 €

PROGRAMME

La problématique de la conformité et d'intégrité au sens strict du terme, à savoir la lutte contre les pratiques répréhensibles — corruption, fraude, coercition, collusion et obstruction est devenue, dans le domaine des financements notamment en Afrique, par les institutions multilatérales, une des problématiques centrales avec un impact très fort sur les affaires.

En effet, la sanction prononcée par une institution multilatérale, est non seulement reprise par toutes les autres institutions mais également par les autorités des différents pays, les banques commerciales et les partenaires commerciaux, de sorte que la société ou le groupe sanctionné peut être paralysé dans ses activités pour des périodes plus ou moins longues.

La mise en place d'un programme d'intégrité en conformité avec les standards très élevés des institutions multilatérales est un outil puissant pour prévenir ou pour réduire le risque de sanctions ainsi que pour atténuer les sanctions.

La procédure d'investigation de pratiques répréhensibles de la Banque Mondiale et de la BAD

- La procédure d'investigation
- Les sanctions
- Le mécanisme de contestation
- La transaction

La mise en place de programme d'intégrité et de conformité

- Les pratiques répréhensibles selon les standards
- La structure du programme
- L'évaluation des risques
- Les mesures en réponses des risques
- Les partenaires commerciaux

PUBLIC VISÉ

- Direction juridique
- Direction commerciale
- Direction achats
- Direction sécurité
- Direction import-export
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales des pratiques des institutions financières multilatérales

International
Investir en Afrique



PPP et infrastructures dans l'espace OHADA

OBJECTIFS

- Approfondir vos connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique des PPP et des projets d'infrastructures dans l'espace OHADA
- Anticiper les opportunités et maîtriser les risques en matière de PPP et d'infrastructures dans l'espace OHADA

LUNDI
11 MARS 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Cadre juridique et institutionnel des PPP dans l'espace OHADA

- Présentation du cadre juridique des PPP dans l'espace OHADA: les dispositifs juridiques communautaires, panorama de la réglementation des PPP dans les États membres
- Présentation du cadre institutionnel des PPP dans l'espace OHADA: les acteurs communautaires, les acteurs institutionnels des PPP dans les États membres

Aspects procéduraux des PPP dans l'espace OHADA

- Préparation des projets PPP
- Déroulement des procédures de passation
- Le bouclage contractuel d'un projet PPP
- Règles d'exécution des contrats PPP
- Contentieux des PPP

Financement des projets d'infrastructure par les PPP dans l'espace OHADA

- Les types de financement
- Les acteurs et la structuration du financement
- Bankabilité des projets

PUBLIC VISÉ

- **Secteur public**
État
Collectivité territoriale
Entreprise publique
Établissement public
- **Secteur privé**
Entreprise intéressée par la commande publique
Juriste d'entreprise
- **Institution internationale**
Banque de Développement
Organisation intergouvernementale

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques appliqués à la commande publique et au financement de projets en Afrique, plus particulièrement dans l'espace OHADA

International
Investir en Europe



Investir à l'international et gérer sa structure à l'étranger en Italie/ Espagne/Allemagne

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances fondamentales du droit des affaires en Italie et/ou Espagne et/ou Allemagne pour aborder le marché, y renforcer sa présence, et accélérer son internationalisation
- S'approprier des éléments de droit comparé pour comprendre et travailler avec le management local de sa structure dans ces pays
- Donner les moyens aux équipes de l'international de se développer

PROGRAMME

Allemagne, Italie, Espagne : les entreprises françaises se déploient de plus en plus dans les marchés des pays voisins. Si la législation communautaire fixe un cadre commun, les législations nationales reflètent encore souvent les traditions juridiques nationales. Cela impacte le droit des affaires et donc le business.

Anticiper et connaître les solutions de droit comparé permet de gagner en efficacité lors des négociations avec les partenaires de ces pays tant pour y aborder les premiers pas que pour s'y implanter, dialoguer avec le management dans l'intérêt du groupe, ou grandir par croissance externe lors d'une acquisition.

Cette formation permet d'accéder aux outils juridiques pour structurer et améliorer la cohésion de filiales, facteur de croissance et avantage de compétitivité.

Aspects Corporate

- Types de structures (bureau de représentation, succursale, filiale)
- Embauche directe du premier salarié sans structure
- Fonctionnement de la société
- La responsabilité des dirigeants
- Lignes générales des procédures collectives locales

Aspects de droit social

- Les acteurs locaux (organes de sécurité sociale, organes de contrôle, tribunaux)
- Principaux types de contrats de travail
- Conclusion, modification et cessation du contrat de travail
- Instances représentatives du personnel
- Salariés avec fonctions groupe au sein des filiales/ mobilités internationale des salariés

Aspects de droit commercial

- Vente et conditions générales de vente, délais de paiement
- Apporteur d'affaires, agents commerciaux et distributeurs

Aspects de droit immobilier

- Les baux commerciaux

VENDREDI
13 DECEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction achats
- Direction import-export
- Direction des ressources humaines
- Direction commerciale
- Juriste, opérationnel

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Formation en droit et/ou école de commerce

POUR ALLER PLUS LOIN

- Vendre et organiser un réseau de vente à l'international : les aspects juridiques de l'investissement direct et indirect
- Investir et à l'international et gérer sa structure à l'étranger | Focus pays : Chine (Accès au marché chinois ; Droit du travail en Chine), Amérique latine (Argentine, Chili, Pérou), Canada, Afrique (Sénégal à Pays OHADA ; Maroc) ; Singapour, ASEAN

formation.dsavocats.com/eu1

International
Investir en Chine



Accès au marché chinois

OBJECTIFS

- Connaître l'environnement des affaires en Chine
- Réussir son implantation en Chine
- Protéger la marque
- Points d'attention : actualité des problèmes juridiques

VENDREDI
13 SEPTEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Implantation : choix de la structure, avantages et inconvénients

- Le bureau de représentation
- La société à capitaux 100% étrangers
- La société à capitaux mixtes
- La succursale

Protection de marque / brevet : mesures préventives et curatives

- Principes généraux sur l'enregistrement de la marque
- Mesures préventives
- Mesures curatives
- Erreurs à éviter : exemples

Points d'attention

- Management de la structure chinoise
- Location bureaux
- Recrutement d'employés
- Fiscalité

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Juriste, opérationnel

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Etre intéressé par les investissements en Chine
- Comprendre le cadre juridique et réglementaire relatif à la création et à la gestion d'une entreprise
- Maîtriser les notions de base en matière de droits de propriété intellectuelle

International
Investir en Chine



Droit du travail en Chine

OBJECTIFS

- Acquérir une compréhension de base du droit du travail chinois
- Connaître l'actualité juridique
- Anticiper les opportunités et maîtriser les risques

VENDREDI
15 NOVEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Principales considérations dans la rédaction d'un contrat de travail

- CDD / CDI
- Période d'essai
- Système d'heures de travail
- La clause de non - concurrence

L'importance du règlement intérieur

- Base légale
- Procédure démocratique pour la mise en place
- Les éléments clés à prévoir dans le règlement intérieur

Le télétravail en Chine

- Travailler à la maison
- Règles du télétravail
- L'assurance
- Recommandations

Licenciement en Chine

- Expiration de la durée du contrat de travail
- Résiliation du contrat de travail à l'initiative de l'employeur :
- Cas spéciaux des salariés protégés
- Résiliation du contrat de travail par le salarié
- Indemnité de licenciement

PUBLIC VISÉ

- Direction juridique
- Direction des ressources humaines
- Juriste, opérationnel

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Comprendre le cadre juridique et réglementaire relatif à la gestion d'une entreprise
- Comprendre le cadre juridique et réglementaire relatif au recrutement

International
Investir en Afrique



Investir au Sénégal / dans l'espace OHADA

OBJECTIFS

- Connaître l'environnement des affaires au Sénégal
- Réussir son implantation au Sénégal
- Savoir se structurer, soumissionner, recruter
- Avoir les bons réflexes: points d'attention
- Retours d'expérience

LUNDI
13 MAI 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

S'implanter: choix de la structure

- Le Bureau de Représentation
- La Succursale
- Les Sociétés Commerciales

Contracter avec l'État du Sénégal et/ ou les sociétés et personnes publiques locales

- Marchés Publics
- Partenariats Public-Privé (PPP)

Recruter du personnel

- Localement : les contrats de travail (CDI, CDD), les contrats de prestations de services
- À l'international : le détachement, l'expatriation, le transfert

Quelques points d'attention

- Fiscalité
- Prix de transfert
- Distribution de dividendes à l'étranger
- Foncier / Immobilier
- Autres points selon l'actualité législative

PUBLIC VISÉ

- **Secteur public**
- **Investisseur au Sénégal / zone OHADA**
Société en prospection
Société implantée
- **Secteur public et parapublic**
Ambassade/ service économique
Organisme chargés d'accompagner les investissements étrangers

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Intéressé par le Sénégal, les pays de l'OHADA, pour conduire un projet, exécuter un contrat, nouer des partenariats

International
Vendre dans l'UE



Vendre et organiser un réseau de vente à l'international : les aspects juridiques de l'investissement indirect et direct

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances fondamentales pour sécuriser juridiquement l'entreprise lors de la négociation avec des clients étrangers et les intermédiaires de commercialisation étrangers
- Comprendre les enjeux en droit de l'investissement indirect et direct pour sécuriser juridiquement le développement et la croissance à l'international
- Accéder aux outils pour optimiser la gestion des filiales à l'international dans le cadre des contrats intragroupe (mobilité internationale des salariés, ventes et prestations intra-groupe)

PROGRAMME

Le développement à l'international pose des enjeux juridiques spécifiques pour l'entreprise qui pénètre un nouveau marché ou y renforce sa présence. Comment négocier et sécuriser les ventes avec les clients ? Développer des partenariats ou s'implanter ? Poursuivre une croissance organique ou externe ? Quels pays et comment ?

Cette formation permet d'identifier les questions de droit préalables et les possibles solutions pour la sécurisation juridique des ventes de biens et de services à l'international et des formes classiques des projets d'internationalisation.

Les participants pourront acquérir les réflexes juridiques fondamentaux en matière de négociation et conclusion des contrats de vente internationale de biens et de services avec les clients ; des contrats d'agent commercial, de distribution ou de JV avec les intermédiaires du réseau de vente.

En outre, ils pourront s'approprier des connaissances indispensables pour l'implantation et la gestion de filiales à l'étranger en conditions juridiquement sécurisées, contribuant à la création de valeur du bouquet international.

Contrat international : au préalable

- Contrat international : définition et pratique
- Loi applicable (UE, Etat tiers)
- Résolution des litiges (UE, Etat tiers) ; Justice étatique, Arbitrage
- Langue et aspects culturels

Vente internationale

- Vente internationale de biens et de services : les enjeux juridiques (matières réglementées, paiements, responsabilités, sujets IP etc.)
- Loi applicable, Résolution des litiges
- Vente internationale des biens : la Convention de Vienne des Nations Unies sur les contrats de vente internationale (1980)
- Conditions générales de vente et conditions générales d'achat

.../...

VENDREDI
10 JANVIER 2025

9H-13H



450 €

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction import-export
- Direction des ressources humaines
- Direction commerciale

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Formation en droit et/ou école de commerce

POUR ALLER PLUS LOIN

- Investir et à l'international et gérer sa structure à l'étranger | Focus pays : Chine (Accès au marché chinois ; Droit du travail en Chine), Amérique latine (Argentine, Chili, Pérou), Canada, Afrique (Sénégal à Pays OHADA ; Maroc) ; Singapour, ASEAN

formation.dsavocats.com/ve1

International
Investir dans l'UE



Vendre et organiser un réseau de vente à l'international : les aspects juridiques de l'investissement indirect et direct

> Suite...

Organisation du réseau de vente

- Investissement indirect et direct
- Investissement indirect : apporteurs d'affaires, agents commerciaux et distributeurs, JV
- Les enjeux juridiques des différents statuts des partenaires
- Investissement direct : croissance organique et croissance externe (acquisition in bonis, reprise d'actifs de société en procédure collective)
- Croissance organique : embauche du salarié sans structure et type de structure (les enjeux juridiques)
- Croissance externe : les enjeux juridiques
- L'organisation du groupe international avec des filiales commerciales (les contrats –intragroupe : vente de biens, mobilité internationale des salariés et problématiques de prix de transfert)



Environnement & énergies



Environnement

Chantiers et économie circulaire : gestion des terres excavées,
des déchets de déconstruction et des terres polluées

Droit pénal de l'environnement

Biodiversité : dérogations, compensation écologique

Vente de sites industriels : gestion des risques environnementaux

Installations classées, procédure de tiers demandeur : gestion des risques
en phase d'exploitation et à la fermeture

La loi Industrie verte

Principaux enjeux liés à la biodiversité et aux milieux aquatiques dans les projets

Analyser et assurer les risques environnementaux

La transition écologique des collectivités locales

Energies

Transition énergétique : les enjeux pour les territoires

Énergies renouvelables : bilan, perspectives, cadre juridique

Gouvernance et territorialisation des projets d'énergie renouvelable

Développer les énergies renouvelables à l'échelle du territoire

Décarbonation et Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)

Fiscalité de l'énergie

Contexte du décret tertiaire: les textes récents sur les énergies renouvelables, la loi Climat Résilience

Méthodologie de l'autoconsommation collective

Environnement & Energies
Environnement



Chantiers et économie circulaire : terres excavées, déchets de déconstruction, terres polluées

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques
- Appréhender les évolutions du droit des déchets

VENDREDI
11 OCTOBRE 2024

9H-17H



1 000 €

PROGRAMME

Rappel sur les fondamentaux du droit des déchets et de la loi économie circulaire

- Définition des déchets
- Définition de l'économie circulaire
- Mise en place de l'économie circulaire

Gestion des terres excavées d'un chantier

- Caractérisation des terres
- Gestion des terres polluées (précautions...)
- Gestion des terres non polluées : conditions du réemploi, précaution...
- Sortie du statut de déchets des terres excavées
- Retours d'expérience

Gestion des matériaux de déconstruction

- Constitution d'un diagnostic ressource
- Gestion des contrats avec les entreprises en charge du réemploi
- Conditions et cadre juridiques du réemploi
- Retours d'expérience

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction des ressources humaines
- Direction commerciale
- Direction achats
- Direction sécurité
- Direction import-export
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques appliqués aux déchets de chantiers

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Pénal de l'environnement](#)

Environnement & Energies
Environnement



Droit pénal de l'environnement

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques
- Anticiper les risques pour mieux les gérer notamment en cas de crise

**VENDREDI
27 SEPTEMBRE 2024**

9H-17H



1 000 €

PROGRAMME

La procédure pénale applicable à l'environnement

- Phase d'enquête et d'instruction
- Phase de jugement

Le droit pénal spécial de l'environnement

- Les infractions poursuivies
- Les alternatives aux poursuites
- Les peines encourues

Focus spécifique sur les apports de la loi de décembre 2020

- Juridictions et parquet spécialisés
- Convention judiciaire d'intérêt public

PUBLIC VISÉ

- Direction juridique
- Direction commerciale
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les énergies renouvelables

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Énergies renouvelables : bilan, perspective, cadre juridique](#)

Environnement & Energies
Environnement



Biodiversité : dérogations, compensation écologique

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques
- Faire le tour des potentialités et opportunités
- Définir les obligations de compensation
- Décrire les expériences

**VENDREDI
26 JANVIER 2024**

9H-17H



1 000 €

PROGRAMME

Constitution d'un dossier de demande de dérogation espèces protégées

- Pré-requis techniques
- Éléments du dossier
- Justification de la raison impérieuse d'intérêt public majeur

Définition de la compensation

- Compensation surfacière
- Compensation par unité de compte

Retours d'expérience et Jurisprudences topiques

- Les exemples de la Compagnie Nationale du Rhône
- Les cas d'école de la Caisse des Dépôts et des Consignations
- Jurisprudence d'annulation d'arrêtés préfectoraux portant dérogation

PUBLIC VISÉ

- Opérateur
- Financeur
- Aménageur
- DGS
- Ingénieur
- Juriste

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur le thème

Environnement & Energies
Environnement



Ventes de sites industriels et/ou logistiques : gestion des risques environnementaux

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques sur les risques environnementaux liés aux ventes de sites industriels
- Connaître l'actualité juridique pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques

**VENDREDI
02 FÉVRIER 2024**

9H-17H



1 000 €

PROGRAMME

Ventes de sites industriels

- Impacts de ventes d'actifs versus vente de titres
- Audits environnementaux : risques et précautions à prendre
- Négocier la garantie de passif

Gérer le changement d'exploitant

- Hypothèse de site industriel
- Particularité des entrepôts
- Anticiper la fin d'exploitation

Prévenir et gérer le contentieux post acquisition

PUBLIC VISÉ

- Juriste
- Exploitant
- Investisseur
- Gestionnaire

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur le thème

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Pénal de l'environnement](#)

Environnement & Energies

Environnement



Installations classées, tiers demandeurs — gestion des risques en phase d'exploitation et à la fermeture

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques

LUNDI
03 JUIN 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Gestion des risques en phase d'exploitation

- Cadre général applicable aux ICPE
- Gérer les changements des conditions d'exploitation
- Anticiper les changements des nomenclatures
- Éviter la caducité du titre
- Obtenir des arrêtés complémentaires
- Opérer une scission du titre administratif
- Gérer les contrôles et mises en demeure

Gérer la fin d'exploitation

- Faire la déclaration de cessation d'activité
- Définir le niveau de réhabilitation
- Anticiper les difficultés
- Trouver un repreneur

Faire un dossier tiers demandeur

- Pièces à constituer
- Contrats à négocier
- Démarches administratives à mener
- Précautions
- Analyse d'arrêtés tiers demandeurs

PUBLIC VISÉ

- Juriste
- Exploitant
- Investisseur
- Gestionnaire

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur le thème

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Énergies renouvelables : bilan, perspective, cadre juridique](#)

Environnement & Energies

Environnement



La loi Industrie verte

OBJECTIFS

- Découvrir le contexte
- Comprendre les ajustements législatifs
- Evaluer les impacts
- Anticiper les changements

VENDREDI
18 OCTOBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Procédures de participation du public

- Nouvelle procédure de consultation
- Mutualisation de la concertation en amont
- Nouveauté concernant les recours abusifs

Réhabilitation des friches

- Cessation d'activité et changement d'usage
- Identification dans les documents d'urbanisme
- Sanctions

Biodiversité

- Reconnaissance de la RIIPM
- Sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation

Favoriser l'implantation

- Mise en compatibilité des documents d'urbanisme
- Assouplissement des obligations « parking »
- Mesures en faveur des EnR
- Mesure en faveur de la relocalisation

Commande publique et financement

- Dispositions choisies en matière de commande publique
- Mesures impactantes en matière de financement

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction achats
- Direction commerciale
- Direction sécurité
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Connaissances juridiques minimales ou pratique opérationnelle

POUR ALLER PLUS LOIN

- Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : procédures préalables
- Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : autorisations nécessaires

Environnement & Energies

Environnement



Principaux enjeux liés à la biodiversité et aux milieux aquatiques dans les projets

OBJECTIFS

- Comprendre le périmètre et le champ d'application de la dérogation au titre des espèces protégées
- Comprendre le périmètre et le champ d'application de l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau
- Appréhender la démarche « ERC » dans sa globalité et rendre ses enjeux intelligibles
- Adopter les bonnes méthodes dans l'élaboration des dossiers
- Intégrer les enjeux juridiques liés à l'élaboration d'un projet industriel ou d'urbanisme

PROGRAMME

Depuis la loi « Biodiversité » de 2016, en application du principe de prévention, les enjeux environnementaux doivent être intégrés au cœur des processus décisionnels des projets immobiliers et industriels. Au titre de la protection de la biodiversité et des milieux aquatiques les porteurs de projets sont soumis à diverses obligations et procédures réglementaires.

La séquence « éviter, réduire, compenser » est ainsi devenue un impératif pour assurer la faisabilité et la sécurité juridique des projets.

La formation insertion titre permet à toute personne en charge de l'élaboration ou du suivi de projets industriels ou d'urbanisme de connaître et maîtriser ces éléments clés pour l'obtention d'une autorisation environnementale.

Le cadre juridique de la démarche "ERC"

- Rappel du principe de prévention : champ d'application et portée juridique
- Présentation du principe d'évitement : portée juridique et présentation d'illustrations
- Présentation du principe de réduction : présentation d'illustrations
- Présentation du principe de la compensation : détail des principes issus de l'article L. 163-1 du code de l'environnement (équivalence écologique, proximité, temporalité et pérennité, additionnalité et mutualisation des mesures) et des montages (compensation par la demande ou par l'offre)

La "loi sur l'eau" et les zones humides

- Définition des milieux aquatiques :
- Présentation la nomenclature IOTA ;
- Particularité des « eaux pluviales » dans la nomenclature IOTA ;
- Présentation de l'autorisation environnementale : champ d'application, périmètre, procédure.
- Présentation des normes de fond applicables : intérêts protégés au titre de la loi sur l'eau, SDAGE (objet, portée juridique, nature du contrôle de compatibilité), SAGE, PGRI, documents d'urbanisme...

.../...

VENDREDI
29 NOVEMBRE 2024

9H-17H



1 000 €

PUBLIC VISÉ

- Professionnels en charge de l'élaboration ou du suivi de projets industriels ou d'urbanisme

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Connaître les grands traits du cadre juridique de l'évaluation environnementale

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Énergies renouvelables : bilan, perspective, cadre juridique](#)

formation.dsavocats.com/en7

Environnement & Energies

Environnement



Principaux enjeux liés à la biodiversité et aux milieux aquatiques dans les projets

> Suite...

La directive "habitats" et les espèces protégées

- Détails du champ d'application de la demande de dérogation au titre des espèces protégées ;
Etude de cas d'un dossier dont les mesures d'évitement et de réduction permettent de ne pas déposer un dossier de dérogation.
- Rappel des trois critères légaux pour l'obtention d'une dérogation au titre des espèces protégées (raisons impératives d'intérêt public majeur, absence de solutions alternatives satisfaisantes, absence d'incidence notable sur l'état de conservation des espèces dans son aire de répartition naturelle) ;
- Présentation exhaustive de la jurisprudence sur chacun de ces critères ;
- Focus sur le cas particulier des zones Natura 2000

La démarche "ERC" : le montage du dossier en pratique

- Focus méthodologique sur la biodiversité :
 - Réaliser un état initial suffisant
 - Evaluer correctement les incidences brutes et les incidences résiduelles du projet après évitement et réduction
 - Dimensionner les mesures compensatoires : méthodes appropriées ou non appropriées au regard de l'article L. 163-1 du code de l'environnement et exemples
 - Pérenniser les mesures compensatoires : mécanismes et exemples.
 - Mutualisation des mesures compensatoires ;
Etude de cas d'une séquence ERC de « moindre impact » pour un parc d'activités.
- Focus méthodologique sur les zones humides :
 - Identifier la possible existence de zones humides sur l'aire d'étude
 - Réaliser correctement l'inventaire des zones humides
 - Caractériser les fonctions des zones humides
 - Evaluer les incidences du projet sur les zones humides
 - Eviter et réduire l'incidence du projet sur les zones humides ;
 - Dimensionner les compensations selon le principe d'équivalence fonctionnelle : présentation de la Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (MNEFZH).

Environnement & Energies

Environnement



Analyser et assurer les risques environnementaux

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques et intégrer les enjeux
- Connaître l'actualité juridique pour maîtriser les risques
- Acquérir une approche juridique et réglementaire du risque environnemental
- Maîtriser les spécificités de la responsabilité civile liée à l'environnement
- Maîtriser la prise en charge et les garanties associées de ces nouveaux risques

LUNDI
18 MARS 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Identifier les risques d'atteinte à l'environnement

- L'évolution de la législation environnementale
- Les différentes atteintes à l'environnement
- Les atteintes accidentelles, graduelles, chroniques, historiques
- Le principe du « pollueur-payeur »

Réglementation européenne et nationale en matière de risques environnementaux

- Directives SEVESO I, II et III
- Législation sur les ICPE, les déchets
- Les garanties financières

Identifier les différents types de responsabilités et obligations liées aux risques environnementaux

- Responsabilité civile
- Responsabilité délictuelle
- La responsabilité environnementale
- Les différents dommages environnementaux
- La notion d'exploitant
- Les activités visées
- La responsabilité sans faute et pour faute
- Les exclusions
- Les exonérations de responsabilité
- L'effet non rétroactif et la prescription

La couverture des risques environnementaux

- Le management des risques
- Les garanties proposées sur les contrats spécifiques « risques environnementaux »
- Les principales exclusions
- L'application des garanties dans le temps
- Les conditions de souscription
- Le transfert des risques environnementaux

PUBLIC VISÉ

- Entreprise et intermédiaire d'assurance et de réassurance
- Direction générale
- Direction juridique
- Direction commerciale...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile

Environnement & Energies

Energies



Transition énergétique : les enjeux pour les territoires (départements, communes...)

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques
- Connaître les compétences
- Maîtriser les capacités de financement
- Définir une stratégie

LUNDI
10 JUIN 2024

9H-17H



1 000 €

PROGRAMME

Plan climat air-énergie

- Un contenu prescriptif a valeur réelle mais limitée
- L'évaluation et la démocratie territoriale
- Les choix politiques
- Le contrôle administratif et juridictionnel

Transition énergétique – les collectivités compétentes

- Selon la loi transition énergétique
- Selon les planifications régionales et intercommunales

La loi Nôtre et la loi sur la transition énergétique

- Compétences de production
- Compétences en matière de déchets et transition énergétique
- Compétences transport et transition énergétique

La structuration des interventions

- La structuration des opérateurs (création de sociétés et participations à des structures)
- La structuration des financements

PUBLIC VISÉ

- Collectivité locale
- Opérateur énergétique

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur le thème.

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Transition énergétique, plan climat-énergie : enjeux pour les territoires \(départements, communes...\)](#)
- [Gouvernance et territorialisation des projets d'énergie renouvelable](#)

Environnement & Energies

Energies



Énergies renouvelables : bilan, perspective, cadre juridique

OBJECTIFS

- Clarifier les termes de la dernière loi
- Faire un point sur les conditions juridiques du développement des énergies renouvelables

LUNDI
24 JUIN 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Illustrée par des exemples concrets, cette formation est prévue sur une demi-journée.

A la demande, elle peut être faite sur une journée.

Introduction

Historique du droit de la transition énergétique
Propos liminaires sur la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

I. Les mesures générales

II. Les mesures spécifiques à certaines énergies renouvelables

III. Le règlement (UE) 2022/577 établissant un cadre en vue d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Chargé de mission et de projet énergies
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur le thème

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Transition énergétique, plan climat-énergie : enjeux pour les territoires \(départements, communes...\)](#)
- [Gouvernance et territorialisation des projets d'énergie renouvelable](#)

Environnement & Energies

Energies



Gouvernance et territorialisation des projets d'énergie renouvelable

OBJECTIFS

- Expliquer les différentes modalités de structuration des projets
- Favoriser la conciliation entre porteurs de projets et collectivités
- Faire connaître les retours d'expérience

VENDREDI
22 NOVEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Les différents et récents textes sur les énergies renouvelables comme l'urgence climatique impliquent une augmentation de la production : la conciliation entre les limites et possibilités des territoires et cette augmentation est nécessaire pour désamorcer des contentieux.

Les critères de choix

- Paysages et biodiversité
- Retombées territoriales

Les différentes formules

- Les formules contractuelles (conventions, concessions, autoconsommation collective)
- Les formules institutionnelles (SPL, SEM, sociétés de projet, centrales villageoises, etc)

Avantages et inconvénients des différentes formules

- Tableaux comparatifs
- Expérimentations

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction achats
- Chargé de mission et de projets énergies
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur le thème

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Transition énergétique, plan climat-énergie : enjeux pour les territoires \(départements, communes...\)](#)
- [Énergies renouvelables : bilan, perspective, cadre juridique](#)

Environnement & Energies

Energies



Développer les énergies renouvelables à l'échelle du territoire

OBJECTIFS

- Offrir un tableau complet des formules de gouvernance du développement des énergies renouvelables sur un territoire
- Connaître les exemples de structuration du développement des énergies renouvelables sur un territoire
- Savoir poser les critères du choix entre les différents modèles de structuration

VENDREDI
08 NOVEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Le contexte du développement territorial des énergies renouvelables

Les critères de choix d'une structuration

Les types de structuration

- Sociétés de projet
- Conventiionnements
- Sociétés d'économie mixte
- Sociétés Publiques locales
- Sociétés coopératives d'intérêt collectif
- Energie partagée et autoconsommation collective

PUBLIC VISÉ

- Développeurs
- Elus
- Fonctionnaires territoriaux

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Connaissance des collectivités locales
- Connaissance du milieu des énergies renouvelables

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Transition énergétique, plan climat-énergie : enjeux pour les territoires \(départements, communes...\)](#)
- [Gouvernance et territorialisation des projets d'énergie renouvelable](#)
- [Énergies renouvelables : bilan, perspective, cadre juridique](#)

formation.dsavocats.com/en8

Environnement & Energies

Energies



Décarbonation et Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)

OBJECTIFS

- Acquérir une compréhension approfondie du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ses implications juridiques et environnementales, ainsi que son impact sur les bilans carbone.
- Identifier les obligations des parties prenantes
- Cette formation sera dispensée avec la participation du CITEPA

LUNDI
18 NOVEMBRE 2024

9H-17H



1 000 €

PROGRAMME

Introduction générale au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières

- Contexte mondial de l'action climatique
- Introduction au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)
- Objectifs et enjeux du MACF

Cette introduction permettra de comprendre les enjeux globaux liés au MACF et de maîtriser les notions indispensables à la compréhension de l'application de ce mécanisme.

Les aspects douaniers & l'accès au marché européen

Les aspects douaniers

- Produits concernés
- Interactions avec les régimes douaniers particuliers (perfectionnement actif/perfectionnement passif...)
- Les acteurs douaniers concernés (Représentant en douane, administration des douanes...)

L'accès au marché européen

- Réactions des pays tiers concernés
- Impacts sur les différents accords de l'Union européenne (Accord de libre-échange / PANEUROMED...)
- Les impacts sur les consommateurs / ou autres acteurs économiques

Les risques liés

- Aux sanctions douanières
- Aux contournements

.../...

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Chargé de mission et de projets énergies
- Direction RSE
- Direction Douane
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur le thème

formation.dsavocats.com/en8

Environnement & Energies
Environnement



Décarbonation et Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)

> Suite...

Les aspects environnementaux

Les mécanismes ECTS (applicables aux entreprises établies dans l'UE) et MACF (applicable aux importations)

- Périmètre & articulations de ces deux systèmes
- Certificats MACF et ECTS

Les acteurs concernés et les obligations environnementales applicables aux entreprises

- Impact sur la RSE
- L'impact sur la responsabilité des entreprises dans leurs chaînes d'approvisionnements
- Les obligations liées aux entreprises

Les données environnementales à prendre en compte

- SCOPE 1
- SCOPE 2
- SCOPE 3

Les méthodes de calculs (intervention professionnels des bilans ETS)

- Emissions directes
- Emissions indirectes
- Emission des précurseurs

Environnement & Energies

Energies



Contexte du décret tertiaire : les textes récents sur les énergies renouvelables, la loi Climat Résilience

OBJECTIFS

- Comprendre le périmètre et le champ d'application des obligations énergétiques et climatiques qui pèsent sur rénovation et construction, notamment dans le secteur tertiaire
- Appréhender les démarches à suivre pour être en conformité avec les échéances juridiques, notamment dans le secteur tertiaire
- Adopter les bonnes méthodes dans l'élaboration des dossiers, notamment dans le secteur tertiaire
- Intégrer les enjeux juridiques liés à toute rénovation et construction

LUNDI
25 NOVEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Depuis la loi climat et résilience, la rénovation et la construction de bâtiments sont devenus des enjeux climatiques et énergétiques, et plusieurs textes législatifs et réglementaires sont venus en préciser la portée.

Le contexte législatif et européen

La nécessité d'une planification

Les obligations de rénovation

Les obligations de solarisation

- Parkings
- Bâtiments

Focus sur le « décret tertiaire » : nature des bâtiments concernés, étendue des obligations

- Nature des bâtiments concernés
- Etendue des obligations

Focus sur le « décret BACS »

- Calendrier
- Nature des bâtiments concernés
- Etendue des obligations

PUBLIC VISÉ

- Professionnels en charge de l'élaboration ou du suivi de construction et de rénovation

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Connaître les grands traits du cadre juridique du droit de la construction

Environnement & Energies

Energies



Méthodologie de l'autoconsommation collective

OBJECTIFS

- Décrire l'opération d'autoconsommations collective
- Présenter la méthodologie pas à pas
- Présenter les documents et contrats
- Savoir comment anticiper les obstacles

LUNDI
30 SEPTEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Eléments de contexte

- Description
- Textes applicables

L'évaluation du contexte et des objectifs

- Les critères d'évaluation
- Bénéfices et avantages
- Interlocuteurs

Les étapes

- La Personne Morale Organisatrice (PMO)
- Les contrats
- Le raccordement

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction achats
- DGS
- Chargé de mission énergie
- Direction commerciale
- Direction sécurité
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Connaissances juridiques minimales ou pratique opérationnelle

POUR ALLER PLUS LOIN

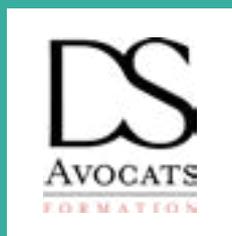
- [Toutes formations énergie](#)



Villes & territoires

Urbanisme et Aménagement

Dans un contexte de mutation économique et sociétale forte, l'adaptation des territoires suppose l'appropriation de nouvelles données juridiques.



Aménagement

Les techniques contractuelles de l'aménagement

Maîtriser les acquisitions foncières forcées et les ventes amiables pour les opérations d'aménagement et les projets de développement

Les équipements publics au cœur des opérations d'aménagement et des projets immobiliers

Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : procédures préalables

Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : autorisations nécessaires

Intégrer le risque contentieux dans son calendrier opérationnel

Actualisation du ZAN

Droit public

La compétence GEMAPI et le grand cycle de l'eau

Les sociétés publiques locales : création, compétences et financement

La transition écologique des collectivités locales

Pouvoirs et moyens d'actions du Maire ou d'un Adjoint (en particulier sur son rôle d'OPJ)

Pouvoirs et moyens d'actions de l'Elu face aux Violences intrafamiliales

Villes & territoires
Urbanisme et Aménagement



Les techniques contractuelles de l'aménagement

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Appréhender les difficultés pratiques
- Mettre les auditeurs en mesure d'anticiper les opportunités et de maîtriser les risques

VENDREDI
12 DÉCEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

La concession d'aménagement constitue à la fois un mode et un outil contractuel de réalisation d'une opération publique d'aménagement.

Lorsque la personne publique décide de réaliser l'opération en régie, elle conserve la possibilité de confier tout ou partie des tâches d'aménagement à un tiers qualifié, dans le cadre d'une convention de mandat dite d'aménagement (initiée par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové), voir d'un mandat « loi MOP ».

Sans constituer à proprement parler des contrats d'aménagement, les personnes publiques locales recourent également à d'autres techniques contractuelles afin d'associer des partenaires privés à l'aménagement de leur territoire (contrat d'association en ZAC, appels à projets, « cession de terrain avec charge », convention de projets urbains partenarial, vente de macrolots assortie de protocole d'intention...).

Les techniques contractuelles de réalisation des opérations d'aménagement ou d'association des partenaires privés répondent à des objectifs et relèvent de régimes juridiques qui leur sont propres et qui feront l'objet d'une présentation comparative détaillée, à l'aulne des opérations auxquelles elles se rapportent.

Introduction

- La notion d'opération d'aménagement
- Les modes contractuels de réalisation d'une opération d'aménagement (régie et concession d'aménagement)
- Les principales procédures d'urbanisme opérationnel (ZAC, lotissement, permis de construire valant division)
- Les principaux outils d'acquisition foncière

.../...

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les mécanismes généraux des opérations d'aménagement

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Les équipements publics au cœur des opérations d'aménagement et des projets immobiliers](#)
- [Maîtriser les subtilités de l'acquisition foncière pour les opérations d'aménagement et les projets de développement](#)
- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : procédures préalables](#)
- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : autorisations nécessaires](#)
- [Intégrer les risques contentieux dans son calendrier opérationnel](#)

formation.dsavocats.com/am1

Villes & territoires
Urbanisme et Aménagement



Les techniques contractuelles de l'aménagement

> Suite...

Les principaux modes contractuels de réalisation d'une opération d'aménagement

- Le « mandat d'aménagement » et le mandat de maîtrise d'ouvrage « loi MOP »
- La concession d'aménagement
- La cession de macro lots avec charge

Synthèse comparative

- Les critères de choix entre les différents contrats d'aménagement
- Intérêts et limites des principaux modes contractuels d'aménagement

Les autres contrats d'association à la réalisation de l'opération d'aménagement

- Principaux modes d'association des partenaires privés à l'opération publique d'aménagement (contrats d'association en ZAC, cession de terrain et PUP)
- Enseignements et perspectives

Villes & territoires
Urbanisme et Aménagement



Maîtriser les acquisitions foncières forcées et les ventes amiables pour les opérations d'aménagement et les projets de développement

OBJECTIFS

- Comprendre les subtilités des procédures d'acquisition foncière forcée et encadrée, pour en éviter les chausse-trappes
- Limiter les aléas et anticiper les possibilités de recours
- Connaître les dernières évolutions légales et jurisprudentielles
- Bénéficier du retour d'expérience de quarante années au service des opérations qui ont remodelé le territoire
- Bénéficier des vingt-cinq ans d'expérience en matière de vente immobilière, en conseil et en contentieux

VENDREDI
11 AVRIL 2024

9H-13H



450 €

INTRODUCTION

Les opérations d'aménagement et les projets de développement immobilier débutent par la maîtrise de leur assiette foncière :

L'acquisition forcée des emprises nécessaires à la réalisation d'une opération d'aménagement se situe à la croisée de procédures administratives et judiciaires.

Pour céder amiablement des terrains ou des immeubles bâtis, il faut contractualiser des inconnues, notamment en matière d'urbanisme et d'environnement. Le processus de vente est donc une mécanique horlogère à maîtriser, le projet de réforme des contrats spéciaux ne la simplifiant pas.

La formation proposée aborde les difficultés auxquelles les porteurs de projets sont confrontés ; elle est illustrée par des exemples tirés de notre pratique depuis quarante ans.

PROGRAMME

Maîtriser les subtilités de l'acquisition, forcée et encadrée, en matière:

- D'expropriation
- De délaissement
- D'exercice des droits de préemption

Maîtriser les subtilités de la cession amiable:

- Protocoles fonciers, ventes de macro-lots avec charges après consultation d'opérateurs, règlement des consultations
- Promesses unilatérales de vente
- Promesses synallagmatiques de vente

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Société d'économie mixte, établissement public foncier et d'aménagement, collectivité territoriale
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les des opérations d'aménagement et de développement immobilier

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : procédures préalables](#)
- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : autorisations nécessaires](#)
- [Les équipements publics au cœur des opérations d'aménagement et des projets immobiliers](#)
- [Les techniques contractuelles de l'aménagement](#)
- [Intégrer les risques contentieux dans son calendrier opérationnel](#)

formation.dsavocats.com/am2

Villes & territoires

Urbanisme et Aménagement



Les équipements publics au cœur des opérations d'aménagement et des projets immobiliers

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Appréhender les difficultés pratiques de conception
- Mettre les auditeurs en mesure d'anticiper les opportunités et de maîtriser les risques

VENDREDI
7 MARS 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

L'équipement public est au cœur de l'opération d'aménagement et du projet immobilier : il n'y a pas d'opération d'aménagement sans équipement public. Sans les équipements publics de desserte d'un projet immobilier, aucune autorisation d'urbanisme ne peut être délivrée.

Comment distinguer l'équipement public de l'équipement propre ?

Comment réaliser, financer et gérer les équipements publics nécessaires à la mise en œuvre de l'opération d'aménagement et à la réalisation du projet immobilier ?

Qui de la personne publique destinataire de l'ouvrage, de la personne publique aménageur ou du concessionnaire d'aménagement est compétent pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'équipement public ? Dans quelles conditions le constructeur peut-il être chargé de la réalisation de celui-ci ?

Peut-on et faut-il choisir entre l'application de la taxe d'aménagement, le cas échéant à taux renforcé, et un financement contractuel de l'équipement public (via la vente du terrain, une convention de participation en ZAC ou une convention de projet urbain partenarial) ?

La réponse à ces différentes questions appartient pour l'essentiel à la personne publique ayant pris l'initiative de l'opération d'aménagement lorsqu'elle décide de son mode de réalisation (régie ou concession) ou de la procédure éventuelle de mise en œuvre (ZAC, GOU...).

Pour le constructeur, la faisabilité de son projet immobilier dépend largement de l'assurance que les équipements publics nécessaires à sa desserte seront réalisés ainsi que des conditions de sa participation à leur financement.

Introduction :

- La notion d'équipement public
- Le lien entre l'équipement public et l'opération d'aménagement
- Le lien entre l'équipement public et le projet immobilier

.../...

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

Avoir des connaissances générales sur les modalités juridiques de réalisation des opérations d'aménagement et des projets immobiliers

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : procédures préalables](#)
- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : autorisations nécessaires](#)
- [Maîtriser les subtilités de l'acquisition foncière pour les opérations d'aménagement et les projets de développement](#)
- [Les techniques contractuelles de l'aménagement](#)
- [Intégrer les risques contentieux dans son calendrier opérationnel](#)

formation.dsavocats.com/am3

Villes & territoires
Urbanisme et Aménagement



Les équipements publics au cœur des opérations d'aménagement et des projets immobiliers

> Suite...

Réalisation de l'équipement public :

- Réalisation de l'équipement public par l'aménageur
- L'incidence de la procédure d'urbanisme

Réalisation de l'équipement public par le constructeur :

- La réalisation de l'équipement public d'infrastructure,
- La réalisation de l'équipement public de superstructure.

Financement de l'équipement public :

- Participation spécifique pour la réalisation d'équipements publics exceptionnels (PEPE)
- Taxe d'aménagement
- Financement des équipements publics dans le cadre d'une ZAC
- Financement des équipements publics dans les Opérations d'intérêt National (OIN)
- Participation dans les périmètres de projet urbain partenarial (PUP)
- Offre de concours

Villes & territoires
Urbanisme et Aménagement



Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : procédures préalables

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre légal et réglementaire des procédures réglementaires préalables à la réalisation des opérations publiques ou privées d'aménagement ou de construction d'envergure, susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement
- Anticiper les procédures et études à mener, optimiser le calendrier opérationnel
- Approfondir ses connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques

PROGRAMME

La réalisation des opérations d'aménagement ou de construction d'envergure nécessite la mise en œuvre de procédures préalables relevant de réglementations diverses.

Plusieurs réformes récentes en matière environnementale impactent de façon notable chacune des étapes préalables à la réalisation des opérations d'aménagement ou de construction d'envergure (réformes des procédures de participation du public, et des évaluations environnementales, mise en place de l'autorisation environnementale).

Ces réformes présentent de réelles opportunités, notamment en termes d'optimisation des délais et des procédures. Mais elles suscitent aussi de nombreuses difficultés d'interprétation, source de risques non négligeables. Elles doivent en outre s'articuler avec les règles applicables en matière d'urbanisme.

Il est donc nécessaire de bien appréhender l'ensemble de ces dispositifs.

Cette formation détaille les différentes questions que doit se poser le porteur de projet pour mener à bien son opération, et mettant l'accent sur les points d'alerte, les conseils opérationnels, et les moyens de sécuriser chacune de ces étapes. Elle est illustrée par des exemples concrets inspirés de notre pratique quotidienne.

Identifier si une procédure de concertation doit être menée avant le dépôt de la demande d'autorisation

- Les différents types de concertation au titre du code de l'urbanisme et du code de l'environnement
- Le droit d'initiative prévu par les articles L. 121-17-1 et suivants du Code de l'environnement
- Les nouveautés issues de la loi ASAP

.../...

VENDREDI
7 JUIN 2024

9H-13H



450 €

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques appliqués aux opérations d'aménagement et de construction

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : autorisations nécessaires](#)
- [Maîtriser les subtilités de l'acquisition foncière pour les opérations d'aménagement et les projets de développement](#)
- [Les équipements publics au cœur des opérations d'aménagement et des projets immobiliers](#)
- [Les techniques contractuelles de l'aménagement](#)
- [Intégrer les risques contentieux dans son calendrier opérationnel](#)

formation.dsavocats.com/am4

Villes & territoires
Urbanisme et Aménagement



Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : procédures préalables

> Suite...

Identifier si le projet est soumis à évaluation environnementale

- Comprendre les principales notions : évaluation environnementale, autorisation, projet
- Le champ d'application de l'évaluation environnementale et la procédure de cas par cas
- Le contenu de l'étude d'impact
- Les avis de l'autorité environnementale et des collectivités et groupements intéressés sur l'étude d'impact
- Enquête publique et procédure de participation par voie électronique (PPVE)
- La décision d'autorisation
- La procédure d'actualisation en cas d'autorisations successives et les précisions apportées par la loi ASAP
- La modification et l'extension du projet

Identifier les autres études obligatoires

- Étude d'incidences Natura 2000 / étude sur les compensations agricoles / étude de sécurité publique / étude ENR

Apprécier s'il est nécessaire de faire évoluer les règles du PLU applicables

- Choisir la procédure adaptée
- Déterminer si l'évolution du PLU est soumise à évaluation environnementale (avant et après la loi ASAP)
- Articuler au mieux les procédures : procédures communes et coordonnées

Villes & territoires
Urbanisme et Aménagement



Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : autorisations nécessaires

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre légal et réglementaire des autorisations nécessaires à la réalisation des opérations publiques ou privées d'aménagement ou de construction d'envergure, susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement
- Anticiper et sécuriser les autorisations à solliciter, optimiser le calendrier opérationnel
- Approfondir ses connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques

PROGRAMME

La réalisation des opérations d'aménagement ou de construction d'envergure nécessite l'obtention d'autorisations successives relevant de réglementations diverses : permis d'aménager ou permis valant division, autorisation environnementale, demande de dérogation au titre des espèces protégées...

Cette formation permet d'identifier les autorisations nécessaires en matière d'urbanisme et environnementales, les principaux délais d'instruction, les liens entre ces autorisations, les risques de recours... et donne les clés pour sécuriser et optimiser l'ensemble de ces formalités.

Les autorisations d'urbanisme

- Comment diviser : division primaire, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de construire valant division ?
- Quelle autorisation demander : permis de démolir, permis de construire, permis d'aménager
- Quelles sont les principales étapes de l'instruction ?
- À partir de quel moment est-il possible d'exécuter les travaux de construction ?
- Quelle est la portée du contrôle de conformité ?
- Comment gérer le risque contentieux ?

Les autorisations environnementales

- Quelles sont les autorisations concernées par l'autorisation environnementale unique ? (IOTA, ICPE, autres...)
- Quels sont les délais d'instruction et d'obtention de l'autorisation environnementale ?
- Comment articuler la demande d'autorisation environnementale avec les demandes d'autorisation d'urbanisme ?
- Comment maîtriser le risque contentieux ?
- Zoom sur la demande de dérogations des espèces protégées

Les autres autorisations éventuellement requises

- La demande d'autorisation ERP/IGH
- La demande d'autorisation d'exploitation commerciale
- L'archéologie préventive

VENDREDI
27 JUIN 2024

9H-13H



450 €

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques appliqués aux opérations d'aménagement et de construction

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : procédures préalables](#)
- [Maîtriser les subtilités de l'acquisition foncière pour les opérations d'aménagement et les projets de développement](#)
- [Les équipements publics au cœur des opérations d'aménagement et des projets immobiliers](#)
- [Les techniques contractuelles de l'aménagement](#)
- [Intégrer les risques contentieux dans son calendrier opérationnel](#)

formation.dsavocats.com/am5

Villes & territoires
Urbanisme et Aménagement



Intégrer le risque contentieux dans son calendrier opérationnel

OBJECTIFS

- Connaître les risques contentieux existants à chaque étape du projet de développement immobilier
- Maîtriser les règles dérogatoires du contentieux de l'urbanisme
- Rester proactif face au recours : optimiser les nouveaux outils de rationalisation du contentieux avec l'aide de son conseil pour mettre en place une vraie stratégie contentieuse

PROGRAMME

La réalisation des opérations de développement immobilier est génératrice d'un contentieux abondant, qui aboutit le plus souvent au blocage du projet, faute d'obtenir les financements nécessaires. Il convient donc de l'anticiper, notamment au moment de la définition du calendrier opérationnel et de sa déclinaison dans les accords contractuels passés avec tous les acteurs de la chaîne immobilière.

Cette formation permet d'identifier les risques contentieux existants à chaque étape de l'opération, de l'acquisition du terrain à sa commercialisation... et donne les clés pour sécuriser le calendrier opérationnel et trouver des solutions de sortie de contentieux, notamment par la négociation ou la médiation.

Évaluer et gérer le risque contentieux au stade de l'obtention des autorisations d'urbanisme

- Gestion des recours contre les autorisations d'urbanisme
- Zoom sur le contentieux des documents d'urbanisme, dont l'évolution est possible pour permettre l'opération
- Moyens d'anticipation
- Moyens de régularisation
- Solutions pour sortir de la voie contentieuse

Se préparer aux recours abusifs : quelle riposte ?

- Les actions devant le juge administratif
- Les actions devant le juge judiciaire
- Avantages et inconvénients de ces deux modes d'action

Ne pas sous-estimer le risque contentieux au stade de l'exécution des travaux

- Contentieux des autorisations environnementales : un nouveau régime à maîtriser
- Articulation et gestion des contentieux concernant un même projet
- Contentieux de la conformité

VENDREDI
17 OCTOBRE 2024

9H-13H



450 €

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur les procédures et les autorisations nécessaires à la réalisation d'une opérations d'aménagement ou de construction

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : procédures préalables](#)
- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : autorisations nécessaires](#)
- [Les équipements publics au cœur des opérations d'aménagement et des projets immobiliers](#)
- [Les techniques contractuelles de l'aménagement](#)
- [Maîtriser les subtilités de l'acquisition foncière pour les opérations d'aménagement et les projets de développement](#)

formation.dsavocats.com/am6

Villes & territoires

Urbanisme et Aménagement



Actualisation du ZAN

OBJECTIFS

- Situer le contexte de l'objectif ZAN
- Expliquer les ajustements législatifs
- Préciser les marges d'action des collectivités et des promoteurs

LUNDI
02 DÉCEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Les calculs induits par la ZAN

- Les calculs des volumes
- Le respect des calendriers

La mise en œuvre du ZAN

- Ce qui est déjà fait
- Ce que les collectivités compétentes doivent faire

Les implications collatérales

- Les compensations foncières
- La politique du trait de côté

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction achats
- Direction commerciale
- Direction sécurité
- Collectivité territoriale et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Connaissances juridiques minimales ou pratique opérationnelle en urbanisme

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : procédures préalables](#)
- [Réaliser un projet immobilier d'envergure ou une opération d'aménagement : autorisations nécessaires](#)
- [Les équipements publics au cœur des opérations d'aménagement et des projets immobiliers](#)
- [Les techniques contractuelles de l'aménagement](#)

formation.dsavocats.com/am6

Villes & territoires
Droit public



La compétence GEMAPI et le grand cycle de l'eau

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances juridiques
- Connaître l'actualité juridique pour être en mesure d'anticiper les opportunités et maîtriser les risques
- Comprendre la gestion intégrée des milieux aquatiques et de la ressource en eau
- Maîtriser la réglementation GEMAPI
- Mettre en œuvre les obligations introduites par la réglementation

LUNDI
08 SEPTEMBRE 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Née des recommandations des rapports récents des élus et de la cour des Comptes sur le déficit de la gouvernance en matière de gestion des ouvrages de prévention des inondations (suite à Xynthia et aux inondations dans le Var en 2010), la création de la compétence GEMAPI vise à mettre en place les missions définies par l'article L.211-7 du Code de l'environnement: l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau et la défense contre les inondations et contre la mer, la protection et la restauration des zones humides...

La présente formation est destinée à aider les collectivités locales, les aménageurs et les associations à mesurer l'étendue de ces nouvelles missions et à affronter les difficultés liées à la mise en place de compétences nouvelles.

La compétence GEMAPI

- La compétence GEMAPI
- Le financement de la compétence GEMAPI
- La gouvernance GEMAPI

Le grand cycle de l'eau

- La jonction des compétences au service de la qualité de l'eau
- Distribution, assainissement, eaux pluviales et GEMAPI

PUBLIC VISÉ

- Collectivité territoriale
- Établissement public

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Avoir des connaissances générales sur l'administration et la gestion de l'eau

Villes & territoires

Droit public



Les sociétés publiques locales : création, compétences et financement

OBJECTIFS

- Présenter les sociétés publiques locales
- Clarifier la notion de « in house »
- Expliquer la gouvernance
- Appréhender les difficultés pratiques
- Présenter des expériences (déchets, eau, économie solidaire)
- Mettre les auditeurs en mesure d'anticiper les opportunités et de maîtriser les risques de conflit d'intérêt

VENDREDI
16 MAI 2024

9H-17H



1000 €

La SPL est une société « publique locale » puisqu'elle ne peut exercer ses activités qu' « exclusivement pour le compte de leurs actionnaires et sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales qui en sont membres (...) ».

Mais la notion de société « publique locale » va au-delà de la simple présence exclusive d'actionnaires publics puisque les SPL sont des sociétés auxquelles les collectivités peuvent confier des missions, des contrats sans mise en concurrence.

PROGRAMME

Pourquoi des SPL ?

- Le contexte européen
- Le « in house »
- Création des SPL

Gouvernance et compétences

- Gouvernance
- Compétences
- Expériences

PUBLIC VISÉ

- Dirigeant et personnel de SPL
- Elu et DG
- Gestionnaire de services publics

Villes & territoires
Droit public



La transition écologique des collectivités locales

OBJECTIFS

- Situer le contexte de la transition écologique des collectivités
- Expliquer les ajustements législatifs
- Préciser les marges d'action des collectivités

LUNDI
23 SEPTEMBRE 2024

9H-17H



1 000 €

PROGRAMME

La méthodologie

- L'évaluation des urgences
- La prise en compte législative des urgences
- Le respect des calendriers : le rôle de la jurisprudence

La mise en oeuvre

- Les options climatiques
- Les options en matière de diversité biologique
- Ce qui est déjà fait :
 - Les réalisations énergétiques
 - Les réalisations de circuits courts
 - L'économie circulaire
 - Le verdissement de la commande publique

Ce que les collectivités compétentes peuvent faire

- La prise en charge des implications collatérales : l'exemple de la valorisation des arbres
- La gestion du foncier : l'exemple des « charges foncières vertes » et l'exemple du recul du trait de côte
- Changer l'urbanisme : l'exemple des entrées de ville

PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Direction juridique
- Direction achats
- Direction commerciale
- Direction sécurité
- Collectivités territoriales et établissement public
- Juriste, opérationnel...

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Connaissances juridiques minimales ou pratique opérationnelle en urbanisme ou en écologie

POUR ALLER PLUS LOIN

- Transition énergétique, plan climat-énergie : enjeux pour les territoires (départements, communes...)

Villes & territoires
Droit public



Pouvoirs et moyens d'actions du Maire ou d'un Adjoint (en particulier sur son rôle d'Officier de Police Judiciaire – OPJ)

OBJECTIFS

- Acquérir une vision large et précise du rôle et de la mise en œuvre des pouvoirs et responsabilités du Maire et des Adjoint, en particulier en tant qu'Officier de Police Judiciaire placé sous la direction du procureur de la République

LUNDI
17 JUIN 2024

9H-13H



450 €

PROGRAMME

Compétences du Maire et des adjoints en tant qu'OPJ :

- Les constats
- Les transmissions au Parquet
- Le suivi des ordonnances d'éloignement

La description s'accompagne de la présentation de documents types : constat, lettre de transmission au Parquet, courrier d'accompagnement des victimes...

Etudes de cas

Mise en œuvre de ses attributions à partir d'exercices sur des situations concrètes et retours d'expériences (au choix des élus)

Règles d'or à retenir pour :

- o La validité des actes
- o La communication interne
- o La communication avec les victimes
- o La communication avec les services de police et la gendarmerie
- o La communication avec le parquet

PUBLIC VISÉ

- Elu et fonctionnaire territorial
- Membre de cabinet

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Pratique d' élu(e)

Villes & territoires
Droit public



Pouvoirs et moyens d'actions de l'Élu face aux Violences intrafamiliales

OBJECTIFS

- Appréhender au mieux le cadre juridique, les dispositifs en place, les relais... pour permettre à l'Élu de faire face aux violences intra-familiales (VIF), tout en sachant mettre en oeuvre les moyens d'actions qui lui incombent

LUNDI
16 SEPTEMBRE 2024
9H-13H



450 €

PROGRAMME

Les possibilités de gestion, pour le Maire et ses Adjoints, des violences intra-familiales

- Les constats
- La transmission au Parquet et le suivi
- Les logements d'urgence
- L'accompagnement
- La coordination des services sociaux (notamment DRESS) et du CCAS
- L'organisation des permanences juridiques et psychologiques
- Les réseaux

Exercices et fiches 'réflexes'

Mise en œuvre des connaissances acquises à partir d'exercices sur des situations concrètes de VIF et élaboration collective de fiches réflexes

Règles d'or à retenir pour :

- o La validité des actes
- o La communication interne
- o La communication avec les victimes
- o La communication avec les services de police et la gendarmerie
- o La communication avec le parquet

PUBLIC VISÉ

- Elu et fonctionnaire territorial
- Membre de cabinet

CONNAISSANCE SOUHAITÉE

- Pratique d'élu(e)

Certificat de conformité

Nous attestons que les dispositions relatives aux actions de formation professionnelle de la société :

DS AVOCATS FORMATION

6 Rue Duret, 75116 Paris, France

N° Déclaration d'activité : 11756381675

Ont été approuvées par la société LRQA selon les exigences du programme de certification suivant :

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité
- Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance
- Décret n°2021-1851 du 28 Décembre 2021 et Arrêté du 30 décembre 2021 portant sur des prorogations de délais réglementaires
- Guide de lecture du référentiel national selon la dernière version en vigueur

Numéro(s) d'approbation: RNQ DECRET 2019 565 – 00034455

Ce certificat de conformité concerne :

Actions de formation

Paul Graaf

Area Operations Manager, Europe

Emis par : LRQA France SAS



2024

DS
AVOCATS
FORMATION

**DES FORMATIONS DISPENSÉES PAR
LES AVOCATES ET LES AVOCATS DE
DS AVOCATS**

formation@dsavocats.com
dsavocatsformation.com